

LA FONCTION PUBLIQUE

LES EMPLOYÉS APPARTENANT À DES MINORITÉS VISIBLES

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, en l'absence du président du Conseil du Trésor, j'adresserai ma question au vice-premier ministre. Pourquoi le recensement des minorités visibles dans la Fonction publique, annoncé le 27 juin 1983 comme indispensable avant que l'on prenne des mesures de promotion sociale, n'a-t-il pas été terminé par le Conseil du Trésor comme il aurait dû l'être?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, malheureusement, le président du Conseil du Trésor est absent en raison d'un engagement imprévu de dernière minute. Je vais prendre note de la question du député et je m'assurerai que le président du Conseil du Trésor communique avec lui.

LE REPORT DU RECENSEMENT

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, certains prétendent que le Conseil du Trésor a demandé que ce recensement soit repoussé à 1986. Étant donné son grand intérêt pour nos minorités visibles, le vice-premier ministre, au nom du gouvernement, pourrait-il nous assurer que cette demande sera rejetée et que le recensement aura lieu aussi rapidement que possible l'année prochaine?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je ferai connaître les instances du député au président du Conseil du Trésor, lequel, j'en suis persuadé, lui donnera une réponse.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE STOCKAGE DE GAZ MORTELS

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Hier, elle a dit que la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Québec surveillait les usines Union Carbide dans cette province pour s'assurer qu'elles respectent les normes de sécurité et appliquent des mesures préventives. Je voudrais savoir, aujourd'hui, étant donné le nombre de gaz mortels stockés au Canada, si elle a parlé de cette question à ses homologues provinciaux ou aux autorités provinciales responsables. Si oui, que lui a-t-on dit sur les mesures prises pour prévenir un drame comme ceux qui se sont produits récemment?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je ne l'ai pas fait.

LE TRANSPORT DES GAZ MORTELS

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, c'est là une réponse affligeante et décevante. La ministre a-t-elle demandé à son collègue, le ministre des Transports, de s'assurer qu'il y a des règlements concernant le transport des

Questions orales

gaz mortels qui protègent les localités traversées? Quelles garanties lui a-t-il données?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, j'ai toute confiance en l'administration rationnelle de mon collègue, le ministre des Transports.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RASSURER LES CANADIENS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé du logement. Étant donné que le ministre rencontrera demain ses homologues provinciaux, et étant donné que la presse parlait dernièrement de la privatisation bien possible de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, peut-il garantir aux Canadiens que le gouvernement continuera de jouer un rôle de tout premier plan dans le domaine des logements sociaux, de l'assurance des hypothèques et de l'inspection de toutes les maisons dont l'hypothèque sera garantie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, je peux garantir à la députée que lorsque je rencontrerai mes homologues provinciaux, nous ferons tout en notre pouvoir pour donner aux Canadiens, de la façon la plus rentable et la plus efficace possible, les logements qui sont nécessaires à ceux qui sont dans le besoin.

LA RECOMMANDATION PORTANT SUR LA PRIVATISATION

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il aujourd'hui rejeter catégoriquement le rapport Matthews du gouvernement Clark qui recommandait la privatisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le retrait du gouvernement fédéral du domaine de l'assurance hypothécaire et la disparition des programmes de logements publics, de logements coopératifs, de logements à but non lucratif et de remise en état des logements, au profit d'autres programmes? Désavouera-t-il ce rapport?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, je m'étonne de voir la députée s'emporter ainsi. Je tiens à lui dire que le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires et étudie tous les programmes voulus. Nos efforts débordent le cadre de notre caucus et de la Chambre des communes. Je rencontre mes homologues et nous examinons toutes les études effectuées dans le passé. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens. Je peux vous garantir, monsieur le Président, que nous ferons tout en notre pouvoir, comme je l'ai dit tout à l'heure, pour donner aux Canadiens les meilleurs logements possibles compte tenu de nos contraintes financières.